

Politique dons et commandites

Pour maximiser les retombées positives et significatives dans sa collectivité, Elevra s’est dotée d’une politique de dons et commandites axée sur les besoins de la population où elle mène ses activités. Les demandes de toutes sortes affluent, et Elevra souhaite s’assurer d’y répondre avec cohérence et en lien avec ses objectifs et ses valeurs. C’est pourquoi elle a choisi de mettre en place une politique encadrant ses contributions, pour ainsi garantir une gestion simple, saine, équitable et transparente de ses dons et commandites.

Créneaux privilégiés



Art et culture

Cette section vise les projets et événements culturels d’envergure qui soutiennent les artistes et valorisent la transmission des savoirs. Elle inclut des initiatives en théâtre, musique, cinéma, danse et arts visuels.



Santé et bien-être

Cette section appuie les initiatives qui contribuent à la santé physique et mentale, à la qualité de vie et au mieux-être des individus et des communautés.



La relève

Cette section soutient les projets qui favorisent le développement des jeunes, tant sur le plan scolaire que professionnel. Elle inclut les initiatives en petite enfance, en éducation, en persévérance scolaire et en développement des compétences.



Développement durable

Cette catégorie regroupe les projets qui placent l’environnement et le développement socio-économique des communautés au cœur de leurs priorités. Elevra souhaite appuyer les initiatives qui contribuent à la vitalité de la région et qui intègrent une vision durable, alliant les dimensions environnementale, sociale et économique.



Développement socio-économique

Cette section soutient les projets qui stimulent l’économie locale, créent des occasions d’emploi et renforcent les capacités des communautés à proximité de nos activités.

Critères d’admissibilités

- Le projet soutient une cause en lien avec les créneaux privilégiés par Elevra.
- Le projet a une pérennité et un potentiel d’impact réel et continu; il contribue de façon significative à améliorer la qualité de vie et répond à des besoins exprimés par les communautés.
- Le projet contribue à la revitalisation d’un milieu dans lequel Elevra est active.
- Le demandeur est un organisme à but non lucratif.

Elevra se réserve le droit de ne pas appuyer les organisations, les événements ou les causes qui ne respectent pas la mission, la vision et les valeurs de l’entreprise

Déposer une demande

Toutes les demandes de dons et commandites seront considérées selon les critères établis par l’organisation et doivent être soumises en remplissant le formulaire prévu à cet effet sur notre site Web.